



L'an deux mille vingt-six, le douze octobre à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie de Curzon, sous la présidence de Monsieur Didier ROUX, Maire.

Date de convocation : 01/10/2026

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : ROUX Didier – BOUNOLLEAU Christophe – LAMY Mireille – ANGUERAND Thierry – DESTOUCHES Morgane – BRARD MISSON Sandrine – PICOT Alexandra – DU JONCHAY François – PUAUD Philippe – MATHIEU Mureille – LECOCQ Jean Michel

Absents : -

Absents excusés : -

Liste des pouvoirs : -

Nombre de votants : 11

Secrétaire de séance : PUAUD Philippe

LISTE DES DELIBERATIONS

➤ Urbanisme :

- Instauration d'une obligation de déclaration préalable pour les clôtures - *Approuvée à l'unanimité de 11 voix*

➤ Ressources Humaines :

- Recensement de la population 2027 – Recrutement et rémunération de l'agent recenseur - *Approuvée à l'unanimité de 11 voix*
- Convention d'adhésion au service de médecin du travail du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée - *Approuvée à l'unanimité de 11 voix*
- Convention définissant les modalités de la prestation « Paie à façon » assurée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée - *Approuvée à l'unanimité de 11 voix*
- Adhésion à la prestation « missions temporaires » du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée - *Approuvée à l'unanimité de 11 voix*
- Adhésion à la prestation chômage du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée - *Approuvée à l'unanimité de 11 voix*
- Autorisation d'adhésion à la médiation préalable obligatoire (M.P.O.) - *Approuvée à l'unanimité de 11 voix*
- Adhésion au dispositif de signalement proposé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée - *Approuvée à l'unanimité de 11 voix*
- Convention de mise à disposition par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée d'un agent chargé de la fonction d'inspection en santé et sécurité au travail - *Approuvée à l'unanimité de 11 voix*
- Convention définissant les modalités de la prestation « paie d'urgence » assurée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée - *Approuvée à l'unanimité de 11 voix*
- Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux - *Approuvée à l'unanimité de 11 voix*

➤ **Scolaire :**

- Signature convention partenariale avec la Mairie de Moutiers-les-Mauxfaits pour le financement de l'accueil de loisirs « les Arlequins » - *Point ajourné*

Secrétaire de séance,
Philippe PUAUD

Le Maire,
Didier ROUX

